



## *Rapport de l'auditeur indépendant*

Aux actionnaires de Dividend 15 Split Corp. II (la « Société »)

---

### *Notre opinion*

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 30 novembre 2019 et 2018, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (IFRS).

#### **Notre audit**

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société, qui comprennent :

- les états de la situation financière aux 30 novembre 2019 et 2018;
- les états du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- les notes annexes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables.

---

### *Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

#### **Indépendance**

Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

---

### *Autres informations*

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds, et des informations, autres que les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états financiers, incluses dans le rapport annuel.

---

*PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.*

*PwC Tower, 18 York Street, Suite 2600, Toronto, Ontario, Canada L5M 5M8*

*Tél. : +1 416 941-8383, Téléc. : +1 416 814-3220, [www.pwc.com/ca/fr](http://www.pwc.com/ca/fr)*

« PwC » s'entend de PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l., une société à responsabilité limitée de l'Ontario.



Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers de la Société, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers de la Société ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

---

### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

---

### *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;



- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Joseph Pinizzotto.

*PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.*

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto (Ontario)  
Le 19 février 2020

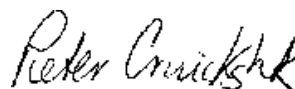
**DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II**  
**ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE**  
**AUX 30 NOVEMBRE 2019 ET 2018**

|                                                                                                  | 30 novembre<br>2019<br>(\$) | 30 novembre<br>2018<br>(\$) |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|-----------------------------|
| <b>ACTIF</b>                                                                                     |                             |                             |
| Actif courant                                                                                    |                             |                             |
| Placements                                                                                       | 225 347 310                 | 214 930 716                 |
| Trésorerie                                                                                       | 23 954 448                  | 21 336 620                  |
| Intérêts, dividendes et autres montants à recevoir                                               | 601 825                     | 1 163 842                   |
| Montant à recevoir sur titres vendus                                                             | 757 302                     | 1 033 072                   |
| <b>Total de l'actif</b>                                                                          | <b>250 660 885</b>          | <b>238 464 250</b>          |
| <b>PASSIF</b>                                                                                    |                             |                             |
| Passif courant                                                                                   |                             |                             |
| Options vendues                                                                                  | 207 954                     | 568 969                     |
| Frais à payer et autres dettes d'exploitation                                                    | 320 323                     | 198 344                     |
| À payer pour l'achat de titres                                                                   | -                           | 2 624 685                   |
| Distributions à payer                                                                            | 2 329 773                   | 718 997                     |
| Actions privilégiées (notes 1 et 6)                                                              | 162 071 140                 | 164 342 140                 |
| Actions de catégorie B                                                                           | 1 000                       | 1 000                       |
|                                                                                                  | <b>164 930 190</b>          | <b>168 454 135</b>          |
| <b>ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX<br/>PORTEURS D' ACTIONS RACHETABLES<br/>DE CATÉGORIE A (note 1)</b> | <b>85 730 695</b>           | <b>70 010 115</b>           |
| Nombre d'unités (1 action privilégiée et<br>1 action de catégorie A) en circulation<br>(note 6)  | 16 207 114                  | 16 434 214                  |
| Actif net par unité                                                                              | 15,29 \$                    | 14,26 \$                    |
| Actif net par action privilégiée                                                                 | 10,00 \$                    | 10,00 \$                    |
| Actif net par action de catégorie A                                                              | 5,29 \$                     | 4,26 \$                     |

**Approuvé au nom du conseil d'administration**



**WAYNE FINCH**  
Administrateur



**PETER CRUICKSHANK**  
Administrateur

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

## **DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II**

### **ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL**

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE

|                                                                                                                                                                | <b>2019</b>       | <b>2018</b>         |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|---------------------|
|                                                                                                                                                                | <b>(\$)</b>       | <b>(\$)</b>         |
| <b>REVENU</b>                                                                                                                                                  |                   |                     |
| <b>Gain (perte) net sur les placements et dérivés (note 5)</b>                                                                                                 |                   |                     |
| Gain (perte) net réalisé                                                                                                                                       | 5 699 182         | 2 904 431           |
| Variation nette de la plus-value (moins-value) latente                                                                                                         | 21 094 634        | (16 913 390)        |
| Dividendes                                                                                                                                                     | 9 014 396         | 9 187 312           |
| Intérêts à distribuer                                                                                                                                          | 213 106           | 60 164              |
| <b>Gain (perte) net sur les placements et dérivés</b>                                                                                                          | <b>36 021 318</b> | <b>(4 761 483)</b>  |
| <b>Autre gain (perte)</b>                                                                                                                                      |                   |                     |
| Gain (perte) de change réalisé                                                                                                                                 | 4 267             | 1 758               |
|                                                                                                                                                                | <b>36 025 585</b> | <b>(4 759 725)</b>  |
| <b>CHARGES (note 7)</b>                                                                                                                                        |                   |                     |
| Frais de gestion                                                                                                                                               | 1 821 516         | 1 823 798           |
| Frais de service                                                                                                                                               | 73 700            | 35 706              |
| Honoraires d'audit                                                                                                                                             | 26 713            | 26 308              |
| Jetons de présence des administrateurs                                                                                                                         | 23 584            | 23 584              |
| Frais du comité d'examen indépendant                                                                                                                           | 4 268             | 4 268               |
| Droits de garde                                                                                                                                                | 61 324            | 59 509              |
| Frais juridiques                                                                                                                                               | 22 889            | 21 043              |
| Information aux actionnaires                                                                                                                                   | 23 577            | 26 884              |
| Autres charges d'exploitation                                                                                                                                  | 103 176           | 121 446             |
| Taxe de vente harmonisée                                                                                                                                       | 234 107           | 227,93              |
| Coûts de transactions                                                                                                                                          | 86 565            | 78 596              |
|                                                                                                                                                                | <b>2 481 419</b>  | <b>2 449 081</b>    |
| <b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A avant distributions sur les actions privilégiées</b> | <b>33 544 166</b> | <b>(7 208 806)</b>  |
| Distributions sur les actions privilégiées                                                                                                                     | (8 598 155)       | (8 627 962)         |
| <b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A</b>                                                  | <b>24 946 011</b> | <b>(15 836 768)</b> |
| <b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A (note 8)</b>                                        | <b>1,52</b>       | <b>(0,96)</b>       |

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

**DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II**  
**ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET**  
**ATTRIBUABLE AUX PORTEURS D' ACTIONS RACHETABLES DE CATÉGORIE A**  
**POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE**

|                                                                                                            | 2019<br>(\$)      | 2018<br>(\$)        |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|---------------------|
| <b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A à l'ouverture de l'exercice</b> | <b>70 010 115</b> | <b>92 420 569</b>   |
| Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A     | 24 946 011        | (15 836 768)        |
| Rachats d'actions de catégorie A                                                                           | (1 076 454)       | -                   |
| <b>Distributions sur les actions de catégorie A</b>                                                        |                   |                     |
| Dividendes canadiens                                                                                       | (8 148 977)       | (6 573 686)         |
| <b>Variation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A</b>              | <b>15 720 580</b> | <b>(22 410 454)</b> |
| <b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A à la clôture de l'exercice</b>  | <b>85 730 695</b> | <b>70 010 115</b>   |

**DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II**  
**TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE**  
**POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE**

|                                                                                                        | 2019<br>(\$)      | 2018<br>(\$)      |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|-------------------|
| <b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>                                            |                   |                   |
| Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A | 24 946 011        | (15 836 768)      |
| Ajustements au titre des éléments suivants :                                                           |                   |                   |
| Distributions sur les actions privilégiées                                                             | 8 598 155         | 8 627 962         |
| (Gain) perte net réalisé sur les placements et dérivés                                                 | (5 699 182)       | (2 904 431)       |
| Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des placements et dérivés                       | (21 094 634)      | 16 913 390        |
| Acquisition de placements, après primes sur options                                                    | (18 559 199)      | (9 307 121)       |
| Produit de la vente de placements                                                                      | 32 226 491        | 19 339 757        |
| (Augmentation) diminution des intérêts, dividendes et autres montants à recevoir                       | 562 017           | (558 608)         |
| Augmentation (diminution) des frais à payer et autres dettes d'exploitation                            | 121 979           | (105 044)         |
| Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation                                              | 21 101 638        | 16 169 137        |
| <b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>                                            |                   |                   |
| Montants versés au rachat d'actions de catégorie A et d'actions privilégiées                           | (3 347 454)       | -                 |
| Distributions sur les actions de catégorie A                                                           | (6 528 265)       | (8 217 107)       |
| Distributions sur les actions privilégiées                                                             | (8 608 091)       | (8 627 962)       |
| Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement                                              | (18 483 810)      | (16 845 069)      |
| Augmentation (diminution) nette de la trésorerie                                                       | 2 617 828         | (675 932)         |
| Trésorerie à l'ouverture de l'exercice                                                                 | 21 336 620        | 22 012 552        |
| <b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>                                                           | <b>23 954 448</b> | <b>21 336 620</b> |
| Dividendes reçus*                                                                                      | 9 576 413         | 8 628 704         |
| Intérêts reçus*                                                                                        | 213 106           | 60 164            |

\* Compris dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.

## DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II

### INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

AU 30 NOVEMBRE 2019

| Nombre<br>d'actions<br>(contrats)                                  | Description                             | Coût moyen (\$)<br>(primes reçues) | Juste<br>valeur<br>(\$) |
|--------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------|------------------------------------|-------------------------|
| <b>Actions ordinaires canadiennes</b>                              |                                         |                                    |                         |
| <b>15 principaux placements</b>                                    |                                         |                                    |                         |
| 92 833                                                             | Banque de Montréal                      | 7 871 466                          | 9 489 389               |
| 189 450                                                            | La Banque de Nouvelle-Écosse            | 13 078 663                         | 14 197 383              |
| 239 658                                                            | BCE Inc.                                | 12 691 490                         | 15 323 733              |
| 155 000                                                            | Banque Canadienne Impériale de Commerce | 15 154 827                         | 17 896 300              |
| 251 056                                                            | CI Financial Corp.                      | 7 761 743                          | 5 252 092               |
| 317 900                                                            | Enbridge Inc.                           | 14 927 860                         | 15 990 370              |
| 634 500                                                            | Société Financière Manuvie              | 14 398 524                         | 16 579 485              |
| 262 200                                                            | Banque Nationale du Canada              | 11 767 058                         | 18 655 530              |
| 128 371                                                            | Banque Royale du Canada                 | 10 632 760                         | 13 957 779              |
| 206 600                                                            | Financière Sun Life inc.                | 8 769 709                          | 12 522 026              |
| 287 450                                                            | Corporation TC Énergie                  | 16 020 756                         | 19 316 640              |
| 218 534                                                            | TELUS Corporation                       | 8 428 103                          | 10 959 480              |
| 133 997                                                            | Thomson Reuters Corp.                   | 6 332 423                          | 12 445 641              |
| 213 000                                                            | La Banque Toronto-Dominion              | 11 091 980                         | 16 313 670              |
| 534 400                                                            | TransAlta Corporation                   | 6 788 675                          | 4 788 224               |
| <b>Total des principales actions du<br/>portefeuille (90,5 %)</b>  |                                         | <b>165 716 037</b>                 | <b>203 687 742</b>      |
| <b>Autres actions ordinaires canadiennes</b>                       |                                         |                                    |                         |
| 486 700                                                            | La Société de Gestion AGF Limitée       | 6 257 335                          | 3 037 008               |
| 80 500                                                             | Emera Inc.                              | 3 852 108                          | 4 396 910               |
| 55 000                                                             | Les Compagnies Loblaw Ltée              | 2 745 965                          | 3 938 000               |
| 174 800                                                            | Suncor Énergie Inc.                     | 7 257 493                          | 7 241 964               |
| 28 523                                                             | Groupe TMX Inc.                         | 1 806 673                          | 3 045 686               |
| <b>Total des autres actions ordinaires<br/>canadiennes (9,6 %)</b> |                                         | <b>21 919 574</b>                  | <b>21 659 568</b>       |
| <b>Total des actions ordinaires<br/>canadiennes (100,1 %)</b>      |                                         | <b>187 635 611</b>                 | <b>225 347 310</b>      |

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.



## DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II

### INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

AU 30 NOVEMBRE 2019

| Nombre d'actions (contrats) | Description                                                   | Coût moyen (\$) (primes reçues) | Juste Valeur (\$)  |
|-----------------------------|---------------------------------------------------------------|---------------------------------|--------------------|
|                             | <b>Options d'achat vendues (100 actions par contrat)</b>      |                                 |                    |
|                             | <b>Options d'achat canadiennes vendues</b>                    |                                 |                    |
| (75)                        | Banque de Montréal à 100 \$, décembre 2019                    | (5 400)                         | (21 263)           |
| (150)                       | Banque de Montréal à 101 \$, décembre 2019                    | (17 850)                        | (30 225)           |
| (230)                       | La Banque de Nouvelle-Écosse à 76 \$, janvier 2020            | (9 660)                         | (8 395)            |
| (200)                       | BCE Inc. à 65 \$, décembre 2019                               | (5 800)                         | (3 400)            |
|                             | Banque Canadienne Impériale de Commerce                       |                                 |                    |
| (200)                       | à 115 \$, décembre 2019                                       | (16 400)                        | (32 400)           |
| (300)                       | Enbridge Inc. à 52 \$, janvier 2020                           | (11 700)                        | (6 300)            |
| (300)                       | Enbridge Inc. à 52 \$, décembre 2019                          | (6 600)                         | (1 950)            |
| (600)                       | Société Financière Manuvie à 26,50 \$, janvier 2020           | (21 600)                        | (16 500)           |
| (250)                       | Banque nationale du Canada à 70 \$, décembre 2019             | (20 000)                        | (36 500)           |
| (375)                       | Banque Royale du Canada à 110 \$, décembre 2019               | (26 700)                        | (17 625)           |
| (300)                       | Financière Sun Life inc. à 62 \$, janvier 2020                | (17 100)                        | (12 450)           |
| (450)                       | Corporation TC Énergie à 70 \$, décembre 2019                 | (25 650)                        | (5 850)            |
| (250)                       | TELUS Corporation à 51 \$, décembre 2019                      | (4 000)                         | (1 500)            |
| (300)                       | La Banque Toronto-Dominion à 78 \$, janvier 2020              | (16 500)                        | (13 500)           |
| (1)                         | TransAlta Corporation à 8 \$, décembre 2019                   | (17)                            | (96)               |
|                             | <b>Total des options d'achat canadiennes vendues (-0,1 %)</b> | <b>(204 977)</b>                | <b>(207 954)</b>   |
|                             |                                                               | <b>187 430 634</b>              | <b>225 139 356</b> |
|                             | Moins : ajustements au titre des coûts de transactions        | (128 661)                       |                    |
|                             | <b>Total des placements (100,0 %)</b>                         | <b>187 301 973</b>              | <b>225 139 356</b> |

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

---

# DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II

## NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE 2019 ET 2018

---

### 1. Constitution

Dividend 15 Split Corp. II (la « Société ») est une société de placement à capital variable établie le 28 septembre 2006 en vertu des lois de la province d'Ontario. Elle est entrée en activité le 16 novembre 2006. Elle a pour gestionnaire et pour gestionnaire de portefeuille Quadravest Capital Management Inc. (« Quadravest » ou le « gestionnaire »). L'adresse du siège social de la Société est le 200 Front Street West, Suite 2510, Toronto (Ontario) M5V 3K2. La Société investit dans un portefeuille géré activement, constitué principalement d'actions ordinaires portant dividende émises par 15 sociétés canadiennes à grande capitalisation. Elle utilise une stratégie active de vente d'options d'achat couvertes en complément du revenu tiré du portefeuille.

Le 21 février 2019, la Société a annoncé que sa date de dissolution serait reportée de cinq ans, du 1<sup>er</sup> décembre 2019 au 1<sup>er</sup> décembre 2024. En raison du report de la date de dissolution de la Société, un droit de rachat spécial a été attribué aux actionnaires, leur permettant de remettre une catégorie d'actions, ou les deux, en échange d'un prix de rachat correspondant à la valeur liquidative de 15,29 \$ par unité au 30 novembre 2019 (10,00 \$ par action privilégiée et 5,29 \$ par action de catégorie A).

En vertu du droit de rachat spécial, la Société a racheté 2 237 865 actions de catégorie A et 2 237 865 actions privilégiées, pour respectivement 11 838 306 \$ et 22 374 949 \$, le 16 décembre 2019. Les montants des paiements versés pour les rachats subséquents sont comptabilisés à l'actif net attribuable aux porteurs d'actions de catégorie A et d'actions privilégiées au 30 novembre 2019.

Parallèlement au report de sa date de dissolution, la Société a modifié, à effet du 1<sup>er</sup> décembre 2019, le taux des dividendes mensuels à taux fixe versés aux porteurs d'actions privilégiées, afin qu'il corresponde à un taux annuel de 5,75 % sur le prix de rachat de 10 \$ (actuellement, 5,25 %).

La Société peut, à son gré, reporter sa date de dissolution par tranches de cinq ans. Le cas échéant, les porteurs bénéficieront d'un droit de rachat spécial de leurs actions.

### 2. Base d'établissement

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Ils ont été préparés selon le principe du coût historique, sauf en ce qui concerne la réévaluation à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN) des actifs financiers et des passifs financiers (dont les instruments dérivés).

Ils ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société le 19 février 2020.

### 3. Principales méthodes comptables

Un résumé des principales méthodes comptables appliquées par la Société figure ci-après.

#### **Transition à IFRS 9 *Instruments financiers***

Le 1<sup>er</sup> décembre 2018, la Société a adopté de manière rétrospective IFRS 9 *Instruments financiers* (IFRS 9). La nouvelle norme exige que les instruments financiers soient comptabilisés au coût amorti ou à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant comptabilisées en résultat net (JVRN) ou par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG), selon le modèle

---

## DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II

### NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE 2019 ET 2018

---

économique adopté par la Société pour la gestion des instruments financiers et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de ces instruments. Les actifs et passifs financiers de la Société auparavant désignés comme étant à la JVRN lors de leur comptabilisation initiale ou classés comme étant détenus à des fins de transaction conformément à IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (IAS 39) demeurent classés à la JVRN. L'adoption d'IFRS 9 n'a eu aucune incidence sur les critères d'évaluation des actifs et des passifs financiers.

#### **Placements et instruments financiers**

La Société classe ses placements, y compris les instruments dérivés, selon le modèle économique qu'elle a adopté pour les gérer et selon les caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels. Le portefeuille d'actifs financiers est géré et sa performance est évaluée d'après la méthode de la juste valeur. La Société se concentre principalement sur la juste valeur et utilise ces données pour évaluer la performance des actifs et prendre des décisions. La Société n'a pas choisi l'option lui permettant de désigner irrévocablement des titres de capitaux propres à la JVAERG. Par conséquent, tous les placements, y compris les instruments dérivés, sont évalués à la JVRN.

Les obligations de la Société au titre de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A sont présentées au montant de rachat annuel, qui correspond approximativement à la juste valeur. Tous les autres actifs et passifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur, puis au coût amorti par la suite, qui correspond approximativement à la juste valeur.

La Société comptabilise les achats et ventes ordinaires d'instruments financiers à la date de transaction, qui est la date à laquelle elle s'engage à acheter ou à vendre l'instrument. Les coûts de transactions, comme les commissions de courtage, liés aux actifs financiers et aux passifs financiers comptabilisés à la JVRN sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés, et les coûts de transactions liés aux instruments financiers qui ne sont pas évalués à la JVRN sont inclus dans la valeur comptable de ces instruments. Un actif financier est décomptabilisé lorsque le droit de recevoir les flux de trésorerie provenant du placement est arrivé à expiration ou a été cédé et que la Société a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif. Les dividendes sont comptabilisés à titre de revenus à la date ex-dividende. Les gains et les pertes réalisés et la plus-value ou la moins-value latente sont calculés selon la méthode du coût moyen. Le coût des placements est déterminé selon la méthode du coût moyen.

Les primes reçues sur les options vendues sont, tant que ces options sont en cours, inscrites à titre de passif dans l'état de la situation financière et évaluées à un montant correspondant à la valeur de marché d'une option qui aurait pour effet de dénouer la position. Les gains ou les pertes réalisés à l'expiration ou à l'exercice de l'option sont constatés à titre de gain (perte) net réalisé sur les placements et dérivés dans l'état du résultat global.

Comme les actions privilégiées ont priorité de rang sur les actions des catégories A et B et ne sont pas subordonnées aux autres catégories d'instruments remboursables au gré du porteur, elles ont été classées dans les passifs financiers. Ces actions sont comptabilisées au coût amorti. L'amortissement des primes ou des escomptes à l'émission d'actions privilégiées est inclus dans l'état du résultat global.

Comme les actions de catégorie B sont subordonnées aux actions privilégiées, mais ont priorité de rang sur les actions de catégorie A, elles ne sont pas subordonnées aux autres catégories d'instruments remboursables au gré du porteur et ont donc été classées dans les passifs financiers. Ces actions sont comptabilisées au coût amorti.

---

## **DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II**

### **NOTES ANNEXES**

**POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE 2019 ET 2018**

---

Les actions de catégorie A peuvent être rachetées au gré du porteur chaque mois, chaque année ou à la date de dissolution de la Société. Ces actions sont donc assorties de multiples obligations contractuelles et sont présentées en tant que passifs financiers.

La valeur liquidative de la Société est déterminée conformément aux exigences des lois, notamment du Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement, et est utilisée aux fins de traitement des opérations sur actions. Aux fins de la présentation de l'information financière, l'actif net de la Société correspond à l'écart entre la valeur totale de ses actifs et la valeur totale de ses passifs, compte non tenu des actions privilégiées et de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A (l'« actif net de la Société »).

#### **Évaluation des placements**

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les actions et les options) est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. La Société utilise le dernier cours pour les actifs financiers et les passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. La politique de la Société consiste à comptabiliser les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie des justes valeurs à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. La Société utilise diverses méthodes et pose des hypothèses qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à chaque date de présentation de l'information financière. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, la référence à la juste valeur d'un autre instrument identique en substance, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et fondées au maximum sur des données de marché observables. Voir la note 5 pour de plus amples renseignements sur les évaluations de la juste valeur de la Société.

#### **Trésorerie**

La trésorerie est constituée de dépôts à vue auprès d'une institution financière.

#### **Conversion de devises**

Le dollar canadien est à la fois la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Société. La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs libellés en devises est convertie dans la monnaie fonctionnelle de la Société au taux de change en vigueur à chaque date d'évaluation. Les achats et les ventes de placements, les revenus et les charges sont convertis au taux de change en vigueur à la date de transaction.

#### **Frais de gestion, frais d'administration et primes de rendement**

Les frais de gestion et les frais d'administration sont constatés progressivement par la Société à mesure que Quadravest fournit ses services. À chaque date d'évaluation, la Société comptabilise une charge et un passif financier établis en fonction des primes de rendement à payer, s'il y a lieu, calculées en fonction de la valeur liquidative de la Société. Voir la note 7 pour de plus amples renseignements sur le calcul des frais de gestion, des frais d'administration et des primes de rendement, s'il y a lieu, de la Société.

---

## DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II

### NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE 2019 ET 2018

---

#### **Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A**

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A, correspond à l'augmentation ou à la diminution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A, divisée par le nombre moyen pondéré de ces actions en circulation au cours de l'exercice. Voir la note 8 pour en connaître le calcul.

#### **Impôt**

La Société est considérée comme une société de placement à capital variable au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi de l'impôt ») et, à ce titre, elle est assujettie à l'impôt sur son revenu net pour chaque année d'imposition, y compris sur ses gains en capital nets imposables réalisés, le cas échéant, au taux applicable aux sociétés de placement à capital variable. Les règles fiscales générales applicables aux sociétés ouvertes s'appliquent également aux sociétés de placement à capital variable. Cependant, les impôts payables sur les gains en capital nets réalisés sont remboursables selon une formule au moment du rachat d'actions ou du versement de dividendes aux actionnaires à partir du compte de dividendes de gains en capital.

Les intérêts et les revenus de source étrangère sont imposés aux taux normaux d'imposition applicables aux sociétés de placement à capital variable, et peuvent être réduits au moyen des déductions permises à des fins fiscales.

Toutes les charges de la Société, frais de gestion, frais d'administration et charges d'exploitation compris, sont prises en compte pour établir son passif d'impôt total.

La Société étant une société de placement à capital variable, les dividendes imposables qu'elle reçoit de sociétés canadiennes imposables sont assujettis à un impôt de 38 1/3 % en vertu de la partie IV de la Loi de l'impôt. Cet impôt est entièrement remboursable au versement de dividendes imposables aux actionnaires, à raison de 1,15 \$ pour chaque tranche de 3 \$ de dividendes versés. Tout impôt ainsi versé figure à titre de montant à recevoir jusqu'au recouvrement par versement aux actionnaires de dividendes tirés du revenu net de placement. Tant que la Société sera admissible à titre de société de placement à capital variable, tout impôt sur les gains en capital nets imposables réalisés sera remboursable au moment de la distribution des gains aux actionnaires sous forme de dividendes ou au moment du rachat d'actions à la demande des actionnaires. En raison du mécanisme de remboursement au titre des gains en capital et des remboursements en vertu de la partie IV, la Société recouvre tout impôt canadien sur le revenu qu'elle a payé sur les gains en capital et les dividendes canadiens imposables. La Société a ainsi déterminé qu'en substance, elle n'était pas assujettie à l'impôt. L'économie d'impôt liée aux pertes en capital et autres qu'en capital et à d'autres différences temporaires n'a donc pas été reflétée à titre d'actif ou de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

Selon ses estimations, la Société dispose, aux fins fiscales, de pertes autres qu'en capital cumulées estimatives de 23 580 212 \$ (22 692 218 \$ au 30 novembre 2018) pouvant, au besoin, être portées en diminution du revenu imposable d'exercices futurs. Celles-ci expirent à la date prévue de dissolution de la Société, le 1<sup>er</sup> décembre 2024. La Société dispose également, aux fins fiscales, de pertes en capital cumulées estimatives de 5 596 897 \$ (5 596 897 \$ au 30 novembre 2018) pouvant être portées en diminution des gains en capital futurs, le cas échéant, et qui n'expirent pas.

---

## DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II

### NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE 2019 ET 2018

---

#### 4. Estimations comptables et jugements critiques

Pour préparer les présents états financiers, la direction a dû faire des estimations et poser des hypothèses fondées sur l'expérience passée, les conditions actuelles et les événements attendus. Lorsque des estimations sont faites, les montants présentés à titre d'actifs, de passifs, de revenus et de charges peuvent différer des montants qui auraient été présentés si l'issue des incertitudes et des événements futurs avait été connue au moment de la préparation des états financiers. Les principales estimations formulées par la Société sont liées à l'évaluation des placements et des instruments dérivés à la juste valeur, tel qu'il est indiqué à la note 5.

#### 5. Gestion du risque lié aux instruments financiers

La Société classe les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables. La hiérarchie des justes valeurs se compose des trois niveaux suivants :

Niveau 1 – Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

Niveau 2 – Données autres que les prix cotés de niveau 1, directement ou indirectement observables pour les actifs ou les passifs;

Niveau 3 – Données d'entrée non observables concernant l'actif ou le passif.

Le tableau ci-dessous indique le classement des instruments financiers de la Société selon leur niveau dans la hiérarchie des justes valeurs aux 30 novembre 2019 et 2018 :

##### Actifs et passifs financiers à la juste valeur au 30 novembre 2019

|         | Niveau 1              | Niveau 2 | Niveau 3 | Total                 |
|---------|-----------------------|----------|----------|-----------------------|
| Actions | 225 347 310 \$        | -        | -        | 225 347 310 \$        |
| Options | (207 954 \$)          | -        | -        | (207 954 \$)          |
|         | <b>225 139 356 \$</b> | <b>-</b> | <b>-</b> | <b>225 139 356 \$</b> |

##### Actifs et passifs financiers à la juste valeur au 30 novembre 2018

|         | Niveau 1              | Niveau 2 | Niveau 3 | Total                 |
|---------|-----------------------|----------|----------|-----------------------|
| Actions | 214 930 716 \$        | -        | -        | 214 930 716 \$        |
| Options | (568 969 \$)          | -        | -        | (568 969 \$)          |
|         | <b>214 361 747 \$</b> | <b>-</b> | <b>-</b> | <b>214 361 747 \$</b> |

Les évaluations de la juste valeur ci-dessus sont toutes récurrentes et la juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et qu'un cours de marché est disponible. Il n'y a eu aucun transfert ou reclassement entre les niveaux au cours des exercices clos les 30 novembre 2019 et 2018.

De par la nature de ses activités de placement, la Société est exposée à divers risques financiers : le risque de marché (qui comprend le risque de prix, le risque de taux d'intérêt et le risque de change), le risque de crédit et le risque de liquidité.

Les résultats réels peuvent différer considérablement de toute analyse de sensibilité présentée ci-après et l'écart peut être important.

---

## **DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II**

### **NOTES ANNEXES**

**POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE 2019 ET 2018**

---

#### **Risque de marché**

Tous les placements en valeurs mobilières présentent un risque de perte de capital. Les 15 principaux placements du portefeuille ont été choisis en raison de leur performance à long terme supérieure à la moyenne sur le plan de l'appréciation du cours et de la croissance des dividendes. Ces sociétés font partie de l'indice S&P/TSX 60 et sont parmi les plus importantes sociétés au Canada.

Le risque de marché varie selon trois principaux facteurs : le risque de prix, le risque de taux d'intérêt et les fluctuations du change.

#### **Risque de prix**

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers varie en raison de fluctuations des cours (autres que celles provenant du risque de taux d'intérêt et du risque de change).

Le gestionnaire gère le risque de prix en limitant la pondération de chaque titre du portefeuille à un maximum de 10 % de la valeur liquidative de la Société au moment de l'achat.

En outre, le programme de vente d'options d'achat couvertes, qui génère un revenu additionnel pour le portefeuille, peut également contribuer à limiter les effets de la baisse du cours d'une société donnée du portefeuille durant les exercices où il existe une option d'achat couverte sur le titre de cette société.

La Société est exposée à l'autre risque de prix par ses placements en actions et en options vendues. Au 30 novembre 2019, si les cours boursiers de ces actions avaient augmenté de 10 %, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net de la Société aurait augmenté de 20 425 000 \$ (18 993 000 \$ au 30 novembre 2018). De même, si les cours boursiers de ces actions avaient diminué de 10 %, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net de la Société aurait diminué de 22 330 000 \$ (20 980 000 \$ au 30 novembre 2018).

#### **Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des instruments portant intérêt fluctue en raison de variations des taux d'intérêt du marché. La majorité des actifs et des passifs financiers de la Société ne portent pas intérêt. Par conséquent, la Société n'est pas exposée à un risque important relativement aux fluctuations des taux d'intérêt du marché, et elle estime que le risque de taux d'intérêt est négligeable.

#### **Risque de change**

Le risque de change est le risque que les instruments financiers libellés dans une monnaie autre que le dollar canadien, monnaie de présentation de la Société, varient en raison de fluctuations des taux de change. Les placements et les autres actifs nets de la Société sont tous libellés en dollars canadiens. Il n'existe donc pas de risque de change (comme à l'exercice précédent).

#### **Autres risques**

##### **Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie ne soit pas en mesure d'effectuer la totalité de ses paiements à l'échéance. Les opérations de la Société portent toutes sur des options et des titres cotés et sont réglées par l'entremise de courtiers agréés. Le risque de défaillance d'un courtier est jugé minime, car les titres vendus ne sont livrés qu'après réception du paiement par le courtier (comme à l'exercice précédent). Le paiement d'un achat n'est effectué que lorsque le courtier a reçu les titres. Le risque de crédit lié à la trésorerie est considéré comme faible, la trésorerie étant déposée auprès d'une banque canadienne notée AA (comme à l'exercice précédent).

---

## DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II

### NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE 2019 ET 2018

---

#### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de faire face à ses engagements à temps ou à un prix raisonnable. La Société est exposée au risque de liquidité principalement en raison des rachats mensuels et annuels au gré des porteurs d'actions de catégorie A et d'actions privilégiées. Le délai de préavis pour toutes les demandes de rachat est adéquat. Comme à l'exercice précédent, le portefeuille de la Société est composé de placements très liquides dans des sociétés à grande capitalisation cotées à la Bourse de Toronto (la TSX). Les actions de catégorie A et les actions privilégiées en circulation sont toutes rachetables chaque mois et chaque année ou, comme prévu, à la date de dissolution de la Société. Tous les autres passifs financiers sont exigibles dans les trois mois suivant la clôture de l'exercice.

#### Risque de concentration

Les 15 principaux placements de la Société sont des titres présents dans l'indice S&P/TSX 60 et sont ainsi exposés à certains des facteurs spécifiques touchant cet indice (comme à l'exercice précédent). Un placement du portefeuille ne peut pas représenter plus de 10 % de la valeur liquidative de la Société au moment de son achat.

#### Le portefeuille de placement de la Société est réparti comme suit :

|                                                                 | 30 novembre 2019 | 30 novembre 2018 |
|-----------------------------------------------------------------|------------------|------------------|
| Principales actions ordinaires canadiennes                      | 82,1 %           | 83,5 %           |
| Autres actions canadiennes                                      | 8,7 %            | 8,2 %            |
| Options d'achat vendues                                         | -0,1 %           | -0,2 %           |
| Autres actifs, moins les passifs<br>(hors actions privilégiées) | 9,3 %            | 8,5 %            |
|                                                                 | <hr/> 100 %      | <hr/> 100 %      |

## 6. Unités rachetables

### Actions privilégiées

La Société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions privilégiées.

| <u>Opérations sur actions privilégiées</u> | 30 novembre 2019 | 30 novembre 2018 |
|--------------------------------------------|------------------|------------------|
| Ouverture de l'exercice                    | 16 434 214       | 16 434 214       |
| Émises au cours de l'exercice              | -                | -                |
| Rachetées au cours de l'exercice           | (227 100)        | -                |
| Clôture de l'exercice                      | <hr/> 16 207 114 | <hr/> 16 434 214 |

Les actions privilégiées donnent droit à des dividendes mensuels cumulatifs en espèces de 0,04375 \$ par action privilégiée (0,04792 \$ depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2019). Toutes les actions privilégiées en circulation à la date de dissolution seront rachetées par la Société à cette date. Les actions privilégiées ont été présentées à titre de passif dans les états financiers.

Les actions privilégiées se négocient à la TSX sous le symbole « DF.PR.A ». Leur cours était de 10,13 \$ au 30 novembre 2019 (9,96 \$ au 30 novembre 2018). Les actions privilégiées peuvent être remises à tout moment aux fins de rachat aux prix de rachat déterminés, mais leur rachat a lieu seulement le dernier jour de chaque mois. Les porteurs d'actions qui remettent aux fins de rachat à la fois une action de catégorie A et une action privilégiée (ensemble, une « unité ») au cours du mois d'août de



---

## DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II

### NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE 2019 ET 2018

---

chaque exercice seront en droit de recevoir un montant correspondant à la valeur liquidative par unité au dernier jour de ce mois. Le prix de rachat des actions privilégiées rachetées au cours de tout autre mois est établi en fonction d'une formule de rachat actualisée préétablie. En vertu d'une convention de remise en circulation, la Société peut, sans y être tenue, exiger de l'agent de remise en circulation qu'il fasse de son mieux pour trouver des acheteurs pour les actions privilégiées ou les actions de catégorie A remises en vue de leur rachat. Les gains ou les pertes réalisés au rachat d'actions, le cas échéant, sont comptabilisés comme gain (perte) au rachat dans l'état du résultat global.

Les actions privilégiées prennent rang avant les actions de catégories A et B pour le versement des dividendes. Les actions privilégiées prennent rang avant les actions de catégorie A à la dissolution de la Société.

#### Actions de catégorie A et actions de catégorie B

##### Nombre autorisé

Un nombre illimité d'actions de catégorie A

1 000 actions de catégorie B

| <u>Opérations sur actions de catégorie A</u> | 30 novembre 2019 | 30 novembre 2018 |
|----------------------------------------------|------------------|------------------|
| Ouverture de l'exercice                      | 16 434 214       | 16 434 214       |
| Émises au cours de l'exercice                | -                | -                |
| Rachetées au cours de l'exercice             | (227 100)        | -                |
| Clôture de l'exercice                        | 16 207 114       | 16 434 214       |

Les actions de catégorie A ont été initialement émises au prix de 15 \$ l'action, et les distributions cibles ont été fixées à 0,10 \$ par mois, par action. Pour que des distributions puissent être déclarées, il faut que la valeur liquidative par unité demeure supérieure à 15 \$. Toutes les actions de catégorie A en circulation à la date de dissolution seront rachetées par la Société à cette date.

Les actions de catégorie A se négocient à la TSX sous le symbole « DF ». Leur cours était de 5,14 \$ au 30 novembre 2019 (4,00 \$ au 30 novembre 2018). Les actions de catégorie A peuvent être remises à tout moment aux fins de rachat à un prix de rachat donné, mais leur rachat n'a lieu que le dernier jour de chaque mois. Les porteurs d'actions qui remettent aux fins de rachat à la fois une action de catégorie A et une action privilégiée (ensemble, une « unité ») au cours du mois d'août de chaque exercice seront en droit de recevoir un montant correspondant à la valeur liquidative par unité au dernier jour de ce mois. Le prix de rachat des actions de catégorie A rachetées au cours de tout autre mois est établi en fonction d'une formule de rachat actualisée préétablie.

En vertu d'une convention de remise en circulation, la Société peut, sans y être tenue, exiger de l'agent de remise en circulation qu'il fasse de son mieux pour trouver des acheteurs pour les actions privilégiées ou les actions de catégorie A remises en vue de leur rachat. Les gains ou les pertes réalisés au rachat d'actions, le cas échéant, sont comptabilisés comme gain (perte) au rachat dans l'état du résultat global.

Les actions privilégiées prennent rang avant les actions de catégorie A pour ce qui est du versement des dividendes. À la dissolution de la Société, les porteurs d'actions de catégorie A recevront un montant équivalant à la valeur liquidative par unité moins 10 \$ (valeur de rachat des actions privilégiées).

---

## DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II

### NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE 2019 ET 2018

---

Les porteurs d'actions de catégorie B n'ont pas droit aux dividendes. Les actions de catégorie B sont rachetables au prix de 1,00 \$ l'action. Les porteurs d'actions de catégorie B ont droit à un vote par action. Le 16 novembre 2007, la Société a émis 1 000 actions de catégorie B en faveur de Dividend 15 Split Corp. II Holding Trust pour une contrepartie en trésorerie de 1 000 \$.

#### 7. Charges

La Société assume toutes les charges habituelles relatives à son exploitation et à son administration, y compris les droits de garde, la rémunération de l'agent des transferts, les frais juridiques et les honoraires d'audit.

Selon la convention d'administration, Quadravest a droit à des frais d'administration payables mensuellement à terme échu, à un taux annuel de 0,10 % de la valeur liquidative de la Société, calculée à chaque date d'évaluation mensuelle compte tenu des actions privilégiées en circulation, ainsi qu'à un montant correspondant aux frais de service payables aux courtiers à l'égard des actions de catégorie A, dont le taux est de 0,50 % de la valeur liquidative des actions de catégorie A par an. Aucuns frais de service ne sont payés pour un trimestre civil s'il n'y a pas versement de dividendes réguliers aux porteurs d'actions de catégorie A chaque mois de ce trimestre.

Selon la convention de gestion de portefeuille, Quadravest a droit à des frais de gestion de base payables à terme échu, à un taux annuel de 0,65 % de la valeur liquidative de la Société, calculée à chaque date d'évaluation mensuelle compte tenu des actions privilégiées en circulation. De plus, Quadravest a droit à des primes de rendement sous réserve de la réalisation de certains niveaux de rendement total préétablis.

Les frais de gestion totalisant 1 821 516 \$ (1 823 798 \$ au 30 novembre 2018) engagés au cours de l'exercice comprennent les frais d'administration et les frais de gestion de base. Au 30 novembre 2019, des frais de gestion et d'administration totalisant 153 856 \$ étaient dus au gestionnaire (143 787 \$ au 30 novembre 2018). Aucune prime de rendement n'a été versée en 2019 ou en 2018.

Les commissions de courtage payées par la Société pour les opérations portant sur ses titres en portefeuille ont totalisé 86 565 \$ pour l'exercice (78 596 \$ au 30 novembre 2018).

#### 8. Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par unité rachetable, pour les exercices clos les 30 novembre 2019 et 2018 est calculée comme suit :

|                                                                                                         | 2019          | 2018            |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|-----------------|
| Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A  | 24 946 011 \$ | (15 836 768 \$) |
| Nombre moyen pondéré d'actions de catégorie A en circulation                                            | 16 377 439    | 16 434 214      |
| Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A | 1,52 \$       | (0,96 \$)       |

---

## **DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II**

### **NOTES ANNEXES**

**POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE 2019 ET 2018**

---

#### **9. Distributions**

Les distributions par action se sont établies comme suit :

|                        | 30 novembre 2019 | 30 novembre 2018 |
|------------------------|------------------|------------------|
| Actions privilégiées   | 0,5250 \$        | 0,5250 \$        |
| Actions de catégorie A | 0,50 \$          | 0,40 \$          |

#### **10. Gestion du capital**

La Société considère que son capital se compose d'actions de catégorie A, d'actions de catégorie B et d'actions privilégiées.

Ses objectifs de gestion du capital sont les suivants :

- i) verser aux porteurs d'actions privilégiées des dividendes préférentiels mensuels fixes cumulatifs en espèces de 0,04375 \$ par action privilégiée, ce qui représente un rendement de 5,25 % par an sur le prix de rachat de 10 \$ (à partir du 1<sup>er</sup> décembre 2019, 0,04792 \$ par action privilégiée, ce qui représente un rendement de 5,75 %), et leur rembourser le prix d'émission initial au moment de la dissolution de la Société;
- ii) verser aux porteurs d'actions de catégorie A des distributions mensuelles régulières en espèces ciblées à 0,10 \$ par action de catégorie A et verser à ces porteurs le prix d'émission initial à la date de dissolution. Pour que des dividendes mensuels soient déclarés, la valeur liquidative par unité doit être supérieure au seuil de 15 \$.

Dans le cadre de la gestion de sa structure de capital, la Société peut modifier le montant des dividendes versés aux porteurs d'actions ou rembourser du capital à ces derniers.

#### **11. Rapprochement entre la valeur liquidative par action de catégorie A et l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A**

Aux 30 novembre 2019 et 2018, il n'y avait aucun écart entre la valeur liquidative par action de catégorie A utilisée aux fins de traitement des opérations et l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A, aux fins de la présentation de l'information financière.

#### **12. Événements postérieurs**

En vertu du droit de rachat spécial lié au report de sa date de dissolution, la Société a racheté 2 237 865 actions de catégorie A et 2 237 865 actions privilégiées, pour respectivement 11 838 306 \$ et 22 374 949 \$, le 16 décembre 2019.